

VMC CLASSIC



CHAUFFAGE

CHAUFFE-EAU

CLIMATISATION

VENTILATION

Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

Cet appareil est destiné à la ventilation des maisons individuelles. L'extraction se fait par les bouches placées en cuisine, WC et salle de bain. L'arrivée d'air neuf se fait par les entrées d'air placées au dessus des fenêtres.

AVERTISSEMENTS GENERAUX

Avant l'installation lire attentivement les instructions ci-dessous :

- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil. Son respect permet de garantir l'efficacité et la longévité de l'appareil.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalable concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque de l'appareil.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Après déballage, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages, sinon s'adresser à votre revendeur.
- Installé ou entreposé, l'appareil doit rester hors de portée des enfants.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds. . .)
- Température maximum d'utilisation : 40 °C
- Ne pas placer l'appareil directement aux intempéries et le protéger des projections d'eau.
- Le rejet de l'appareil ne doit pas se faire dans des conduits destinés à l'évacuation de fumées provenant d'appareils à combustion. Il doit se faire séparément et être relié à l'extérieur.
- Si le logement pour lequel l'appareil est destiné est équipé d'un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau à gaz, chaudière à gaz, ...) vérifier que ce dernier est de type "étanche". Sinon, et si la réglementation le permet, il faut s'assurer qu'une entrée d'air située à proximité de l'appareil garantisse une bonne combustion.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Votre système de VMC doit fonctionner 24h/24.

CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Caisson en polypropylène équipé de 4 piquages démontables Ø80 pour les sanitaires ; 1 piquage Ø125 intégré pour la cuisine ; 1 piquage Ø125 intégré pour le rejet.

Motoventilateur à action Ø140, roulements à billes étanches graissés à vie, rotor extérieur, protection thermique.

- Alimentation : 230 V~ 50 Hz
- Intensité maxi : 0.2A
- Poids : 2.2 Kg
- Indice de protection : IP X2



VMC

NF 205

AFNOR CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé

93571 Saint-Denis la Plaine cedex

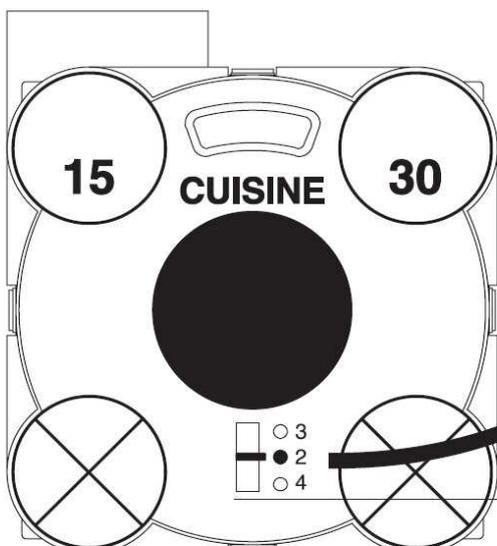
Solutions techniques pour la réglementation thermique 2005 :

- Puissance pondérée pour 2 à 4 piquages raccordés : 35 W -Th – C.
- Nombre de points attribués : 1 point
- Niveau de puissance acoustique en petite vitesse du bruit mesuré à l'aspiration de la bouche cuisine : < 37 dB(A) maxi.

INSTALLATION

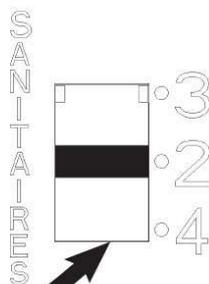
Configuration d'origine

(appareil livré dans cette configuration)



Réglage du curseur cuisine en fonction du nombre de sanitaires

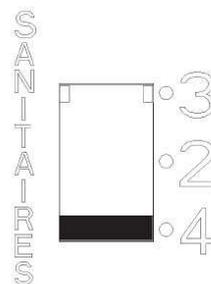
2 sanitaires



3 sanitaires



4 sanitaires



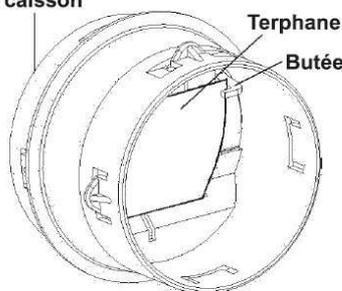
Curseur cuisine

Réglage du débit des sanitaires

Au moment de l'installation, pour la position 15 m³/h, vérifier que la lame en terphane est bien placée derrière les butées.

Pour modifier un piquage 15 m³/h en 30 m³/h, il faut décliper le haut du volet central du piquage et le ramener délicatement vers l'arrière jusqu'à qu'il se bloque derrière les taquets latéraux.

Côté caisson



Position 15 m³/h

Côté caisson



Position 30 m³/h

Nb de pièces principales du logement (nb chambres + séjour)	Sanitaires				Cuisine PV/GV
	SdB 1	SdB 2	WC 1	WC 2	
3	30		15		45/135
	30		15	15	
	30	30	15		
4 et plus	30		30		
	30		15	15	
	30	30	30		
	30	30	15	15	

Ce groupe convient jusqu'à 4 sanitaires (toute pièce équipée d'un point d'eau, hors cuisine), avec au maximum 2 salles de bains (ou douches).

Une salle d'eau est une pièce équipée d'un point d'eau mais sans baignoire ni douche (cellier, buanderie, cabinet de toilettes avec lavabo, ...). Elle est considérée comme un WC.

Caractéristiques aérauliques

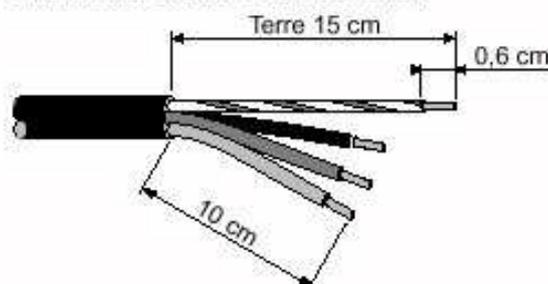
Certifiées NF-VMC

	Cuisine	Sanitaires	
		15 m ³ /h	30 m ³ /h
Petite vitesse	43 à 60 m ³ /h	13 à 20 m ³ /h	26 à 40 m ³ /h
Grande vitesse	> 131 m ³ /h	14,5 à 21,5 m ³ /h	29 à 43 m ³ /h

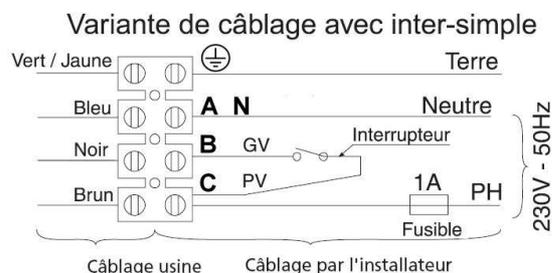
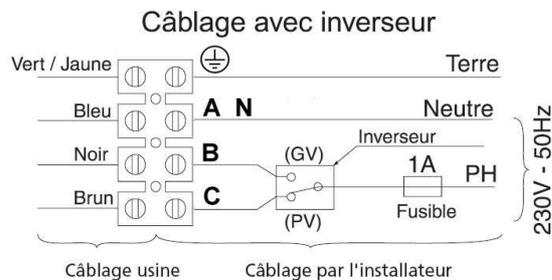
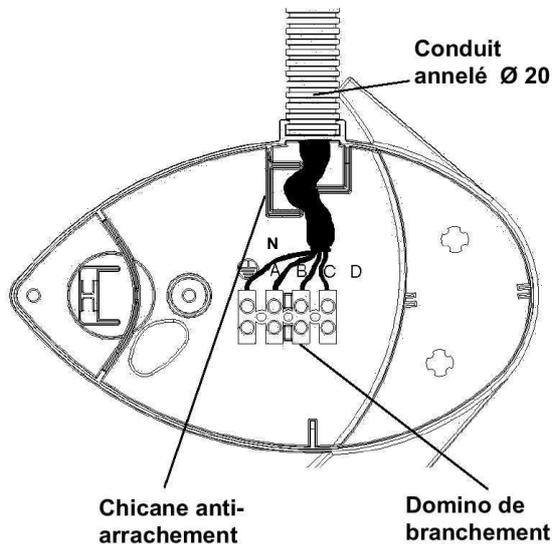
Choisir un emplacement le plus central possible par rapport aux bouches d'extraction et le plus près possible de la cuisine.

- TOUJOURS TRAVAILLER HORS TENSION : Ouvrir le couvercle du boîtier électrique à l'aide d'un tournevis. Alimentation avec un câble rigide 4G1,5 mm², double isolation. Protection (non fournie) : Prévoir un moyen de déconnection dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

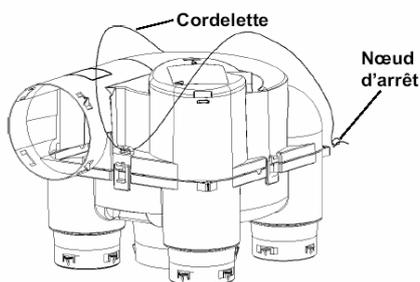
Extrémité câble d'alimentation



- ✓ Raccorder suivant le schéma ci-après, le câble doit passer par l'ouverture prévue à cet effet, et circuler entre les chicanes afin d'éviter tout risque d'arrachement.
- ✓ Remettre le couvercle en place.
- ✓ Le fixer avec la vis fournie dans la boîte de raccordement.



- Raccorder le conduit Ø125 de la cuisine au piquage central (non démontable) en prenant soin de l'enfoncer suffisamment afin d'obtenir une bonne étanchéité.
- Procéder à l'accrochage du groupe. Celui-ci doit être suspendu à la charpente par les crochets prévus dans les 4 angles, ou en utilisant l'anneau situé près du rejet et les deux crochets arrière à l'aide de la cordelette fournie.

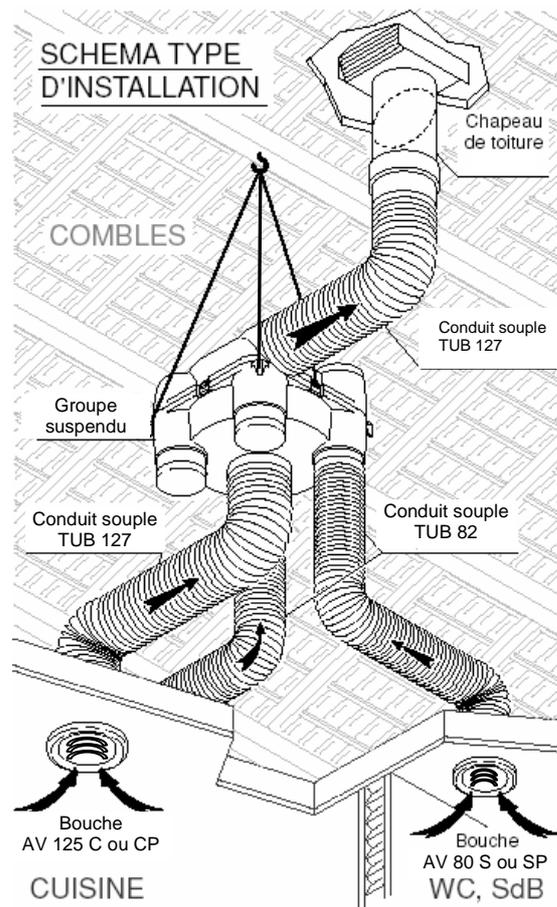


- Raccorder les piquages sanitaires (Ø80, gris) en procédant comme suit :
 - ✓ Démontez les piquages un par un par quart de tour (après le point dur).
 - ✓ Raccordez le conduit souple Ø82 en prenant soin de l'enfoncer suffisamment afin d'obtenir une bonne étanchéité.
 - ✓ Fixez les conduits sur les piquages à l'aide du ruban adhésif fourni.
 - ✓ Reclipsez le piquage à sa place.
- NOTA:
Les piquages inutilisés doivent être bouchés.

L'utilisation de té de raccordement est interdite.

- ✓ Raccordez le rejet Ø125 au conduit souple qui sera relié à l'extérieur (ex : chapeau de toiture CPR 125 R).
- ✓ Fixez les conduits sur les piquages à l'aide du ruban adhésif.

L'installation est maintenant prête à fonctionner



CONSEILS D'INSTALLATION

➤ Conduits :

Si vous n'utilisez pas des conduits souples calorifugés, il est **impératif** d'éviter la condensation en isolant les conduits. N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit. Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.

➤ Rejet :

Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence notre chapeau de toiture référence CPR 125 R.

➤ Bouches :

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).

ENTRETIEN

Groupe d'extraction VMC : une fois par an

- Séparer les 2 coquilles en ouvrant les pattes de fixation avec un tournevis plat.
- Dépoussiérer la turbine à l'aide d'un pinceau sec.
- Ré assembler les 2 coquilles et refermer les pattes de fixations.
- S'assurer que les conduits sont bien en place.

Bouches d'extraction : deux fois par an au minimum

- Retirer la façade de la bouche.
- Nettoyer la avec de l'eau savonneuse.
- Remonter la après séchage.

Entrées d'air autoréglables : une fois par an au minimum

- Démonter les capots des entrées d'air et nettoyer l'intérieur avec une éponge humide (en prenant soin de les repérer afin de les remonter sur leur fenêtre respective).
- Ne pas démonter la lame ou l'élément support de lame à l'intérieur du capot.
- Nettoyer le socle avec une éponge.
- Le socle ne doit pas être démonté de la menuiserie.



Avant toute opération sur le groupe, couper l'alimentation électrique et vérifier qu'elle ne peut être rétablie accidentellement.

ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT

Le moteur de l'appareil est équipé d'une protection thermique à réarmement manuel. En cas de surchauffe accidentelle, la protection se déclenche et ne peut être ré-enclenchée qu'après refroidissement en coupant l'alimentation électrique durant quelques secondes. Un déclenchement est généralement dû à une panne du moteur, contacter le service après vente en cas de déclenchements répétés.

L'appareil ne fonctionne pas → Vérifier qu'il est mis sous tension / Vérifier le fusible / Vérifier que rien ne bloque la turbine.

L'appareil est bruyant → Vérifier que rien ne touche la turbine / Vérifier le type et la pose des conduits.

Le débit d'air semble insuffisant → Vérifier que les conduits sont bien raccordés et non écrasés.

GARANTIE

Cet appareil est garanti trois ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication.

Dans ce cadre, Sauter assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié.

En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective)

Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.



VMC CLASSIC

CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie est à compter de la date d'installation et ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

mon cas est particulier

SAUTER SERVICE

 **N°Azur 0 810 234 567**

PRIX APPEL LOCAL

TYPE DE L'APPAREIL * : _____

N° DE SERIE * : _____

DATE D'ACHAT : _____

NOM ET ADRESSE DU CLIENT : _____

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique

Cachet du revendeur